

# Ensemble il faut arrêter les bulldozers

**L'**attribution de trois prix Nobel scientifiques à des Français en deux ans, en physique et médecine, prouve à l'évidence que la créativité n'est pas bridée par notre organisation de la recherche. Cela contredit l'argumentation gouvernementale. Pourtant, dans un contexte budgétaire qui diminue considérablement le financement de la recherche, de l'enseignement et de la culture, le pouvoir veut passer à une phase brutale de démolition de notre système de recherche, notamment des organismes, en sciences dites dures, comme en SHS. Il nous faut arrêter les bulldozers.

## I- Rassembler la communauté scientifique et universitaire autour de ses valeurs

Rassembler les scientifiques n'est pas simple car la politique suivie actuellement oppose les établissements, les disciplines, les laboratoires et les individus. Elle contraint chacun à rentrer dans le moule : le jeune docteur à vivre avec des CDD, le chercheur à travailler sur des projets à court terme, les directions d'organismes à se dédire. Elle pousse la perversité jusqu'à ce que ce soient les scientifiques eux-mêmes qui, en participant aux expertises (ANR, AERES), contribuent à démolir de fait un système au sein duquel ils avaient leur mot à dire quant aux finalités et orientations.

Il y aura chaque année des gagnants à la loterie ANR, nul ne le nie. Mais cette institution pénalise à terme tout le monde en entraînant la perte de liberté

scientifique, le pilotage étatique des thématiques, le tarissement du flux des jeunes et le changement de la nature des métiers. Sans oublier le retard colossal que prend la France pour le financement de sa recherche. Pour résister, il convient de rassembler la communauté scientifique et universitaire autour de ses valeurs.

1) La recherche ne se réduit pas à ses applications. Le progrès des connaissances est à l'origine des grandes ruptures scientifiques et technologiques. Il ne peut pas être subordonné à des retombées immédiates car la découverte ne se programme pas.

2) L'élaboration et la transmission des connaissances doivent être réalisées par le secteur public et financées avant tout par l'impôt. Un investissement fort du privé dans sa propre recherche suffit à créer de bonnes conditions de coopération public-privé.

3) Une organisation efficace et peu onéreuse de la recherche est possible sur la base de la collaboration et non de la compétition. De la médecine à la climatologie, c'est bien cette tendance qui domine internationalement.

4) Le Parlement doit décider des grands objectifs. Les instances scientifiques représentatives doivent proposer les voies et moyens de les atteindre. En tout état de cause, le développement des connaissances et leur diffusion doit se faire à l'abri des pressions politiques, économiques et sociétales.

5) L'évaluation de la recherche doit être collective, indépendante et contradictoire, effectuée par une majorité de pairs élus, ouverte aux étrangers. Elle doit se baser sur la valeur du travail et non sur des critères quantitatifs ou sur la conformité avec les thèmes décidés par le gouvernement.

## II- Dénoncer le retard abyssal du financement de la recherche française

Le gouvernement organise le discrédit de notre système de recherche, qui serait à la fois coûteux et inefficace, à partir d'arguments et de chiffres totalement pipés. Les comparaisons internationales de l'OCDE montrent que le "rendement" de notre organisation est plus que correct, qu'il s'agisse de la formation, des publications ou des brevets. La France recule moins dans les classements en termes de publications ou brevets qu'en ce qui concerne le financement de sa recherche (1).

Avec une dépense intérieure de recherche et de développement (DIRD) par rapport au produit intérieur brut (PIB) de 2,08 % en 2007, la France est désormais à la 14<sup>e</sup> place mondiale. De plus, pour faire croire que la France financerait grassement la recherche publique, la propagande officielle confond volontairement le financement public de la recherche (incluant le militaire, les grands programmes technologiques et l'aide directe au privé) avec le financement de la recherche publique. Pour celle-ci (universités, organismes, agences), nous

>>>



» ne dépensons que 0,6 % du PIB. Nous sommes même en 18<sup>e</sup> position mondiale pour la part du PIB consacrée à la recherche académique (universités et CNRS) et aussi mal classés pour les dépenses par étudiant.

Le vrai problème est que l'investissement du secteur privé français dans sa propre recherche est lamentablement bas malgré un crédit d'impôt recherche (CIR) "porté en France à un niveau inégalé dans le monde" (Sarkozy). Ce dégrèvement d'impôt, qui phagocyte tous les nouveaux crédits 2009, n'est qu'une aubaine fiscale pour les grandes entreprises : l'accroissement du CIR n'a pas conduit à une élévation des dépenses de recherche des entreprises, tant s'en faut.

Mais le gouvernement veut persévérer dans cette voie. Après un budget 2008 en récession, les projets de dépenses budgétaires en faveur de la recherche et de l'enseignement supérieur (MIREs), pour les trois prochaines années, déclineront en euros constants de façon conséquente (2). Plus graves encore, les suppressions d'emplois statutaires sont programmées pour les trois prochaines années. La précarité progressera, alors que les étudiants boude déjà le doctorat. Dans les laboratoires, les disciplines, les

universités ou les organismes, cette situation doit être dénoncée, avec des exemples, par des motions, des manifestations, des articles de presse, des interventions auprès des élus locaux, etc.

### III- Ne pas être complice d'un pouvoir de plus en plus dirigiste

#### Une prise en main étatique

Le gouvernement a clairement énoncé qu'il veut piloter la recherche de notre pays. Pour atteindre ce but, il provoque délibérément une crise du financement et détruit ce qui laissait encore aux scientifiques une marge de liberté et d'initiative : laboratoires, organismes, statuts, etc. L'objectif est de limiter les thématiques de recherche à ce qui est considéré comme "utile" à court terme, ce qui n'exclut pas de garder quelques recherches fondamentales en amont.

La recherche n'ayant plus comme mission principale le progrès des connaissances, la liberté académique devenant une chimère, il n'est plus besoin de scientifiques élus par les pairs. C'est au gouvernement, directement ou au travers de nominations, de tout faire. Le Haut Conseil à la science et à la technologie, l'ANR, l'AERES, les jurys des RTRA ou des Instituts Carnot, tous sont entièrement nommés. Aucun pays occidental

n'est aussi dirigiste. Ainsi, l'Allemagne a bien une agence de financement, mais le directoire choisissant les thématiques est élu, tous les experts aussi.

#### Rééquilibrer les financements entre ANR et établissements

Présentée d'abord comme une "incitation à la réactivité", l'ANR, par un processus insidieux, gangrène toujours plus notre système. Elle devient "le principal financeur des projets scientifiques à court et moyen terme des laboratoires" (3). De ce fait, les organismes ne peuvent plus mener de politique scientifique et les laboratoires sont réduits à des hôtels à projets à court terme. Pour accompagner cette politique, on assiste à l'explosion du nombre des personnels précaires sur CDD dans un contexte de suppression d'emplois statutaires.

Les organismes de recherche doivent avoir les moyens, financiers et humains, de soutenir une politique à long terme pour des unités dont le projet a été accepté par un organisme. L'ANR doit donc être redimensionnée et réservée aux financements des coopérations inter-établissements sur des programmes négociés entre eux, aux coopérations public-privé, au soutien aux jeunes équipes ou aux thématiques émergentes.

Pour soutenir ces propositions, le SNCS appelle les scientifiques à différer leur expertise des contrats ANR jusqu'à ce que le ministère fasse un geste fort, montrant une volonté de dialogue et de négociation avec tous les intéressés.

#### Les universités vassalisées

Certes, il y a des conseils d'universités, mais l'autonomie façon LRU est un leurre. Les présidents d'université sont, de gré ou de force, vassaux du pouvoir du fait de leur dépendance accrue aux financements extérieurs et de leur isolement face au ministère pour la négociation de leur subvention. Le rôle des universités (3) sera affaibli dans la politique scientifique,

comme le montrent les budgets 2008 et 2009. Leurs unités dépendront toujours plus d'une ANR dirigée et d'une AERES caporalisée. Dans le cadre d'une politique nationale, les universités doivent exiger les moyens matériels et humains pour remplir leurs missions, comme pour développer les coopérations entre elles et des partenariats équilibrés avec les organismes de recherche dont le CNRS.

#### IV- Le besoin d'une évaluation indépendante, collective et contradictoire

L'AERES va franchir une nouvelle étape dans son arbitraire. Le nouveau décret officialise le fait que la direction de l'agence rédigera le rapport final sur la base du pré-rapport des experts du comité d'évaluation des unités envoyés sur le terrain. Ainsi, le laboratoire et le directeur d'unité n'auront officiellement même plus la possibilité d'en voir une version préliminaire !

L'évaluation, loin de fonctionner comme une sanction, devrait se baser sur les principes suivants :

- Les comités d'évaluation doivent conserver la maîtrise de leur propre travail, jusqu'à la version finale du rapport. À l'encontre de la superficialité des comités, souvent observée lors de la vague C, toutes les catégories de personnels doivent être entendues, et pas seulement les responsables.

- Cette évaluation ne doit pas être verrouillée par "la notation" technocratique donnée par l'AERES. Le rapport du comité d'évaluation doit pouvoir faire l'objet d'une discussion collective et contradictoire au sein des instances scientifiques représentatives, le Comité national notamment.

- Les modalités d'une évaluation sérieuse doivent être négociées et mises en œuvre pour les équipes d'accueil. Elles ne peuvent jouer leur avenir au loto de l'AERES.

- Des élus doivent être présents dans toutes les structures d'évaluation quelles qu'elles soient. La

présence de représentants de droit des instances d'organismes est un succès sur lequel nous ne reviendrons pas.

Tant que ces principes ne seront pas respectés, le SNCS appelle les scientifiques, sollicités à titre personnel par l'AERES, à marquer leur désapprobation par exemple en refusant de participer aux expertises et en demandant que l'évaluation soit faite par les instances, comme le permet la loi.

La bataille de la communauté scientifique n'est pas sans efficacité : l'AERES a abandonné l'idée du classement des revues SHS. D'un autre côté, les "fiches bibliométriques individuelles", que le SNCS a appelé à ne pas remplir, rencontrent une forte opposition au point que leur généralisation est maintenant retardée. La communauté scientifique veut une évaluation digne de ce nom !

#### V - Intervenir fortement dans les enjeux actuels

À aucun moment, la ministre n'a accepté un débat sur ses grandes orientations, même au Parlement. Dans un cadre prédécidé, elle a nommé des commissions sur divers sujets avec un point commun : elles ne comportent aucun élu. C'est une politique du mépris et du mensonge, du "stop-and-go" suivant l'évolution du rapport de force, celle du reniement de la parole donnée.

#### L'enjeu capital des UMR

Le 4 mars, face à la grogne des directeurs d'unités (CNRS, INSERM, etc.), la ministre et la direction du CNRS s'étaient engagées au maintien des UMR. Début septembre, il était question d'en supprimer plus d'une sur deux. La forte solidarité manifestée avec les laboratoires menacés a conduit la ministre à prendre ses distances vis-à-vis de cette proposition, mais sans donner aux organismes les moyens financiers de faire face à leurs obligations. Le Conseil scientifique du CNRS du 20 octobre s'est opposé, par ses

votes, aux "désuimérisations" avancées sans raison scientifique.

Nous sommes hostiles à ce que les organismes de recherche se replient sur une minorité "d'unités stratégiques" par manque de financements. Nous le sommes tout autant envers la politique du ministère qui asphyxie financièrement les UMR et marginalise le rôle des organismes de recherche par le système du gestionnaire unique. Il faut que les UMR puissent choisir leurs tutelles de gestion.

#### L'avenir des organismes de recherche

Les contrats quadriennaux entre organismes, universités et État, en préparation, visent à transformer les EPST principalement en agences de moyens qui affecteront des personnels à des unités de recherche universitaires (ex-UMR), à faire piloter par des structures nommées les instituts nationaux créés, et à faire exploser le CNRS en détachant les SDV et l'informatique voire EDD et le SHS.

En juin dernier, sous la forte pression de la communauté scientifique, la ministre reculait sur le schéma stratégique du CNRS soumis au vote du CA. Elle s'engageait à ce que toutes les disciplines aient vocation à rester au CNRS et à se structurer au sein d'instituts. Ces instituts seraient créés par l'organisme après avis de ses instances. Le CNRS et les organismes opérant dans les mêmes champs disciplinaires devant construire, ensemble, le meilleur dispositif de coordination possible. Reniant la parole donnée, la "mise en œuvre du schéma stratégique du CNRS" est confiée à une commission ministérielle en contournant le rôle des instances de l'organisme, et d'abord du Conseil scientifique. Il en va de même de la création de commissions ministérielles ad hoc pour déterminer les contours des instituts pour les sciences de la vie et le logiciel. Récemment, le rapport remis par l'AERES à propos de l'évaluation

&gt;&gt;&gt;



avec, de plus, l'objectif d'aller vers l'extinction du statut de chercheur plein temps.

Le 20 octobre, le Conseil scientifique du CNRS a pris position contre ces chaires. L'emploi est au cœur du problème : sans jeunes scientifiques statutaires, transmettant le savoir, un laboratoire est aveugle sur son avenir. Il faut non seulement des emplois budgétaires, mais aussi que l'ANR assure "l'insertion" de ses post-docs en fin de contrat. Le chômage des jeunes docteurs doit entraîner une solidarité, y compris en demandant la transformation de crédits ANR en emplois budgétaires.

### La "consultation nationale" sur la "stratégie"

Avant même d'avoir achevé la mainmise politique sur les structures de recherche, la ministre passe à une nouvelle étape : définir "une stratégie nationale" qui définira les contrats d'objectifs et s'imposera à tous par une "concertation" pour laquelle elle se donne tous les pouvoirs d'organisation et de conclusion. Bientôt, la défunte Académie des sciences soviétiques nous apparaîtra comme un rêve de liberté ! La communauté scientifique devra répondre à cette tentative de destruction par ses propres propositions.

Depuis un an, le gouvernement piétine d'impatience pour achever la démolition de notre système. Au travers de ses instances, conseils scientifiques, sociétés savantes, syndicats, associations et de tous ses membres, la communauté a fait face. Il faut amplifier cette résistance, ce refus de collaborer à une politique qui sacrifie l'avenir du pays. Ensemble, on peut arrêter les bulldozers. ■

» de l'INSERM confirme bien le projet de démantèlement du CNRS et de l'INSERM : "La France doit créer un seul institut national pour le financement de la recherche en sciences de la vie et de la santé. Cet institut ne doit pas avoir de responsabilités opérationnelles qui devraient être confiées aux établissements universitaires". Ainsi, un comité entièrement nommé, qui n'a même pas auditionné le CNRS, condamne celui-ci au démantèlement. Et ce, en toute indépendance, la dernière rédaction n'ayant eu lieu qu'après une discussion lors d'un déjeuner à l'Élysée !

Les organismes doivent être des (co-)opérateurs de recherche dans le cadre de partenariats équilibrés avec les universités. La coordination de leurs activités doit être effectuée en concertation et s'appuyer sur des programmes négociés entre eux et financés par transferts de crédits de l'ANR. Tou-

te nouvelle structure doit être dotée d'instances scientifiques représentatives.

### L'emploi et le problème des "chaires"

La ministre a annoncé la création de 130 "chaires mixtes universités-organismes" (CNRS, INSERM, etc.). Chaque chaire utilise deux postes statutaires : un poste de maître de conférences et un poste de chercheur. Il s'agit donc de 130 suppressions d'emploi pour les organismes, portant le nombre total de suppressions d'emploi en 2009 à 1030, dont 381 pour le seul CNRS ! Plus généralement, toutes les mesures annoncées (suppressions de poste, chaires, plan licence en heures complémentaires, primes pour les chercheurs conditionnées à un service d'enseignement) montrent que le gouvernement accompagne la diminution de l'emploi par une compression du temps de recherche et d'enseignement

### → Notes/Références

1. [www.sncs.fr/rubrique.php3?id\\_rubrique=1515](http://www.sncs.fr/rubrique.php3?id_rubrique=1515)

2. [www.sncs.fr/article.php3?id\\_article=1334&id\\_rubrique=17](http://www.sncs.fr/article.php3?id_article=1334&id_rubrique=17)

3. Il n'est pas traité ici de problèmes importants mais plus directement liés à l'enseignement : réforme du statut des enseignants-chercheurs, "mastérisation" et autres conséquences de la LRU.